

■ Ilot Rabelais à La Madeleine

## Des destructions prévues

**L**e collectif Urgence logement alerte sur la cession de six immeubles propriétés de la ville à un bailleur social. Cette cession entraînerait la réhabilitation de quatre bâtiments et la destruction de deux.

« Deux immeubles de l'îlot Rabelais à La Madeleine vont être détruits et quatre autres réhabilités. C'est ce que nous a confirmé Thierry Desfresnes », lançait Jacqueline Fihey du collectif Urgence logement, à la sortie du rendez-vous obtenu avec l' élu. En fait, ces logements sont propriété de la ville d'Evreux et feraient l'objet d'une cession à la Secomile. Ils sont d'ailleurs tous entourés d'immeubles gérés par la Sécomile. « Ces bâtiments étaient devenus la propriété de la ville après que celle-ci ait aidé la Sécomile alors en grande difficulté financière », rappelle Thierry Desfresnes. Après cession, deux immeubles seraient rasés et les quatre autres seraient réhabilités.

Sur les 240 logements de l'îlot, 80 sont vacants. Aucune date n'est pour l'instant fixée.

### Loyers plus élevés

La reconstruction serait financée par un Prêt locatif social « ce qui conditionne les

loyers les plus élevés dans le social » (voir encadré).

« La décision a été prise de manière arbitraire, dans le bureau du préfet, sans aucun élu », dénonce le collectif qui demande à la municipalité de renoncer à la cession. « La pression populaire et citoyenne pourra l'aider à se positionner contre ce projet ». Thierry Desfresnes sera leur porte-parole et interlocuteur avec la mairie. « Pour la ville, une telle cession a certes un intérêt financier mais c'est aussi une façon de perdre la main sur une opération. On a des objectifs politiques en direction des gens, on ne peut pas faire en sorte que des logements sociaux ne soient plus accessibles ».

### Alternative

Le collectif Urgence logement propose une alternative à la cession : « Les habitants du quartier pourraient participer à la réhabilitation des immeubles. On peut utiliser les compétences des personnes au chô-



Le collectif propose une alternative à la cession, permettant de réhabiliter les immeubles et à la mairie de garder la propriété.

mage et formées aux métiers du bâtiment, et faire appel aux entreprises locales. Cela s'est déjà fait, par exemple à Bègles ou à Rotterdam. C'est aussi un vecteur de cohésion so-

ciale ».

« Nous nous réservons le droit de mener des actions pour faire connaître notre idée », concluent les membres du collectif.

V. Gargala

### Urgence logement

Le collectif a été créé en juillet dernier. Il regroupe plusieurs associations, partis politiques et syndicats : Ligue des droits de l'homme, Collectif Etranger-Français pour l'égalité des droits, Réseau éducation sans frontières 27, Secours catholique, UL CGT, CNL 27, Solidaires 27, FSU, NPA, PCF, PG 27.